

Les origines et la structure de la *Chronique de Morée*

ÁBEL TÖRÖK* 

Centre Byzantium, Eötvös József Collegium (ELTE), Budapest, Hungary

RESEARCH ARTICLE

Received: April 29, 2024 • Accepted: October 3, 2024

Published online: January 31, 2025

© 2024 The Author(s)



ABSTRACT

The paper discusses the creation of the *Chronicle of Morea* (Τὸ Χρονικὸν τοῦ Μορέως), the author's intentions and the structure of the work. The endings of the two earliest Greek manuscripts of the Chronicle differ: one continues the story of the Peloponnesian Franks in chronological order, the other ends with a significantly earlier, out-of-place legend of Sir Geoffroy de Briel, of almost 400 lines, a story mentioned thousands of lines earlier in the other manuscript. An overall analysis of the poetic work and the significance and location of this detail suggest that the Chronicle, like the ancient epics, may have been composed of smaller units that were performed as separate pieces. The first half of the paper examines the structure of the *Chronicle* in detail, exploring what holds the individual units together and for what purpose they were structured as an organic whole. It then analyses the issues of the above-mentioned story, which does not fit the structure: the excerpt contains several folktale motifs, but also parallels with the stories of the antiheroes of the *chansons de geste* (Crusade cycle). It shows the possible links between the *Chronicle* and the Old French chansons and how the French literary and cultural tradition influenced the work.

KEYWORDS

Chronicle of Morea, Geoffroy de Briel, *chanson de geste*, Crusade cycle, orality, origins, anti-hero, structural analysis, byzantine poetry

* Corresponding author. E-mail: torokabel@gmail.com

κι ἂν ἔχῃς ὄρεξιν νὰ ἀκούῃς πράξεις καλῶν στρατιώτων,
νὰ μάθῃς καὶ παιδεύεσαι, ἃ λάχῃ νὰ προκόψῃς.¹

INTRODUCTION

La littérature s'accorde² à dire que la *Chronique de Morée* s'est répandue probablement par tradition orale. La preuve de ce fait dans la langue a été analysée de différents points de vue et a été démontrée dans les lignes individuelles, mais la structure, l'organisation et l'unité (ou la fragmentation) du contenu de l'œuvre n'ont, à ma connaissance, été examinées en détail par aucun byzantiniste.³ Je pense que si nous supposons que les poèmes ont été recités devant un public, en direct, nous devons tracer des limites entre les moments du texte (nous pouvons penser aux épopées homériques et aux performances des chants héroïques serbes étudiées par Milman Parry) et chercher des réponses à la question évidente de savoir quelle est la force de cohésion et la considération, l'objectif de l'auteur et de l'éditeur, qui organise ces unités séparées, qui peuvent être récitées indépendamment, en un tout unifié.

Outre les problèmes de structure, la partie séparée de l'histoire du jeune Sir Geoffroy de Bruyères (P 9131–9462 ; H 8110–8469)⁴ soulève plusieurs questions. Après que le prince de la Principauté d'Achaïe lui a refusé l'héritage d'un grand château appartenant à son oncle, Geoffroy feint d'être malade pour être autorisé à entrer dans ses murs. Seule l'eau fraîche du château peut lui redonner des forces après sa feinte faiblesse, donc le personnel accepte Geoffroy et essaye de le soigner. Puis, Geoffroy fait se saouler le commandant des gardes, il ouvre les portes de l'intérieur à ses compagnons et s'empare du château. L'histoire (outre les similitudes avec la chute de Troie) contient des motifs typiques des contes populaires : la maladie feinte, l'ivresse, l'eau magique sont autant d'éléments. La question est de savoir quelles œuvres peuvent être comparées à l'aventure de Geoffroy. Quel est le lien entre le personnage du chevalier et les anti-héros des poèmes contemporains ? Quel est le lien entre la *Chronique* et les chansons de geste françaises ?

Dans cet article, je vais donc fournir une analyse complète des considérations créatives inhérentes à la structure et à l'organisation de la *Chronique* – et ce faisant, j'examinerai également la fragmentation du texte et la relation entre les différentes unités – et j'explorerai les parallèles littéraires possibles de l'épisode de Geoffroy de Bruyères avec la poésie folklorique et héroïque française de l'époque.

L'ORALITÉ DE LA CHRONIQUE DE MORÉE

La version écrite de la *Chronique de Morée* (en grec byzantin) comprend plus de 9200 lignes en vers. La littérature s'accorde depuis longtemps sur le fait que le texte a été transmis de bouche à

¹L'édition utilisée pour le texte de la *Chronique* : SCHMITT (1904). La citation est tirée des lignes 1349–1350 du manuscrit H.

²Cet article est une traduction et une version légèrement révisée de mon article publié en hongrois : TÖRÖK (2023).

³Pour en savoir plus sur la langue et l'origine orale possible de la *Chronique*, voir : JEFFREYS (1971) ; et JEFFREYS (1973). En examinant la verbalité de la *Chronique*, SHAWCROSS (2009) 123–130 fait également quelques commentaires sur la structure de l'œuvre.

⁴Manuscrit P (Codex Parisinus Graecus 2898) = Paris, BnF, Grec 2898.; Manuscrit H (Codex Havniensis 57) = Bibliothèque royale (Danemark), Fabr. 57 4°.



oreille et qu'avant que le(s) chroniqueur(s) ne le mette(nt) par écrit, le peuple de Morée transmettait les histoires oralement.⁵ Cette affirmation est appuyée par l'auteur dans la toute première phrase, car il dit : θέλω νὰ σὲ ἀφηγηθῶ ἀφήγησιν μεγάλην (P 1). Le verbe grec originel ἀφηγέομαι et le nom ἀφήγησις ont le sens originel de raconter du début à la fin, de présenter en détail, et de narration, de récit, de performance. Cela n'a pas changé en grec moderne : le verbe ἀφηγούμαι et le nom ἀφήγησις signifient la même chose. Nous pouvons donc supposer qu'il n'en allait pas différemment en grec moyen byzantin.

Le vers de la *Chronique*, le *versus politicus* (πολιτικὸς στίχος), est une forme prédominante dans les chansons populaires grecques modernes, et plusieurs lignes de l'œuvre contiennent des tournures de phrase de nature folklorique. Si l'on analyse le texte dans son ensemble par demi-lignes, on constate que plus d'un tiers du texte est un même passage répété.⁶ Les spécialistes de la poésie orale affirment que si plus de 20% d'un poème écrit est une formule répétée, cela indique clairement qu'il est d'origine orale.⁷ Par exemple, μὲ τὰ φουσσᾶτα ὅπου εἶχε (vingt-sept fois), οὕτως τὸν ὠνομάζαν (dix-huit fois) sont des formules qui reviennent fréquemment, ainsi que τί νὰ σᾶς λέγω τὰ πολλὰ (douze fois), et ὅπου ἦσαν μετ' ἐκείνον (dix fois).⁸ Il contient également un certain nombre d'épithètes épiques constantes – pour n'en citer que quelques unes : ὁ πρίγκιπας Γουλιάμος soixante-quatre fois, ὁ ἀφέντης τῆς Καρύταινας quarante-quatre fois, ὁ ἀφέντης τῆς Καρύταινου vingt-et-une fois, Μισὶρ Ντζεφρὲς ἐκεῖνος dix-sept fois dans le texte.⁹ Les unités ont certainement été récitées après avoir été écrites. À un endroit, la *Chronique* dit : εἰ μὲν ἐξεύρεις γράμματα, πιάσε ν' ἀναγνώσκῃς· εἰ τε εἶσαι ἀλί ἀγράμματος, κάθου σιμά μου, ἀφκράζου (H 1351–1352). Les origines orales de la *Chronique* sont si claires que Jeffreys va jusqu'à dire qu'elle devrait être lue comme une épopée nationale des croisés du Péloponnèse.¹⁰

Autrefois, on pensait que les chants héroïques ayant un thème et une structure similaires étaient nés et s'étaient répandus sur les lèvres du peuple, et qu'ils avaient évolué et s'étaient modifiés constamment jusqu'à ce qu'ils soient écrits. Au XX^e siècle, à l'inverse, et de manière tout aussi exagérée, l'idée selon laquelle les chansons populaires héroïques étaient le produit artificiel de la poésie courtoise s'est répandue. Comme je l'expliquerai plus en détail dans les chapitres suivants, la *Chronique de Morée* est un excellent exemple de la façon dont ces deux idées ne doivent pas nécessairement être nettement séparées.

Un poème de près de 9200 vers, à la fois écrit et parlé, est trop long pour former une seule grande unité. Une caractéristique naturelle de la performance orale est que le chanteur ne récite pas toute l'œuvre en une seule fois, mais la répartit en plusieurs occasions (lors de fêtes, de dîners, etc.).¹¹ Il est évident que le public n'est pas censé être constamment attentif : en récitant des histoires similaires, nous devons certainement imaginer des conversations légères, des salutations et des adieux et des repas.¹² La tâche de l'interprète n'était donc pas seulement de

⁵Voir n. 3.

⁶JEFFREYS (1971) 154.

⁷DUGGAN (1973) 29.

⁸JEFFREYS (1973) 168–181.

⁹JEFFREYS (1973) 178.

¹⁰JEFFREYS (1973) 191–192.

¹¹LORD (2001) 14.

¹²LORD (2001) 14.



décomposer la grande histoire en unités plus courtes pouvant être appréciées séparément, mais aussi de placer ces unités dans une sorte de structure réfléchie.¹³ Une structure réfléchie pourrait, bien sûr, être l'ordre chronologique des principaux événements historiques – mais cela ne constitue pas en soi une explication satisfaisante des considérations sur la base desquelles le texte final (?) de la *Chronique* a été élaboré.

Les limites entre les unités sont généralement bien définies. Lorsque l'auteur termine une histoire et avant de passer à la suivante, il annonce clairement qu'il est temps de changer de sujet. Pour ce faire, il utilise des formules récurrentes et familières : ἐν τούτῳ θέλω ἀπὸ τοῦ νῦν νὰ πᾶψω καὶ νὰ λέγω περὶ... (*H* 3464) ou ἐνταῦτα γὰρ ἀφήνω ἐδῶ νὰ γράφω καὶ νὰ λέγω διὰ... (*H* 2128), et l'on pourrait citer plusieurs exemples. Ces formules ne sont pas seulement destinées à tenir le texte ensemble et à créer au moins un lien lâche entre les parties, mais aussi à résumer le passé et le futur. Elles indiquent en quelques mots ce qui s'est passé auparavant, dont le chanteur a raconté le destin jusqu'à présent, et en même temps elles présentent le thème et les personnages de la section suivante. De cette manière, un prologue court et concis informe le public, qui est certainement en constante évolution et en mouvement, de l'endroit où il se trouve dans le déroulement des événements. Cela facilite également la tâche du public, car les répétitions et les résumés signifient que les chansons ne requièrent pas une attention tendue.¹⁴

LE PROLOGUE DE LA *CHRONIQUE*

Le texte de la *Chronique* est donc divisé en différentes unités, des histoires, qui ne sont pas étroitement liées entre elles, en fonction des besoins et des exigences de l'interprète et du chanteur. Dans ce qui suit, je tenterai d'identifier précisément ces unités, leurs points de divergence et ce qui les maintient ensemble. Étant donné que les origines orales de l'œuvre sont les plus évidentes dans les manuscrits grecs, et que *H* et *P* sont les plus anciens d'entre eux, je fonde mes conclusions principalement sur ces deux versions.

Dans la version écrite, l'auteur a divisé la *Chronique* en deux parties : un prologue et un texte principal. Le prologue comprend 1338 lignes (*P* 1–1338 ; le manuscrit *H* commence à la ligne 105) et n'a pas de sous-titre séparé. L'auteur introduit le texte principal par le sous-titre τὸ πῶς οἱ Φράγκοι ἐκέρδισαν τὸν τόπον τοῦ Μορέως.

Le prologue présente l'enchaînement des événements en Morée : il commémore les croisades, la prise de Constantinople en 1204 et la situation géopolitique de la région qui s'ensuit. Les presque mille vers peuvent facilement être divisés en trois parties plus ou moins égales selon les thèmes évoqués.

La première limite entre deux moments du prologue est, à mon avis, le vers 440, où, comme dans la plupart des limites, on peut observer une formule qui clôt le thème précédent et ouvre le suivant : ἐνταῦτα ἄρξομαι ἀπ' ἐδῶ, θέλω τοῦ νὰ σκολάσω ἐτοῦτο ὅπου ἀφηγήσομαι, ἄλλο νὰ καταπιάσω, τὸ πῶς ἐγένη ἡ ἔμποδος ἐκείνων τῶν πελεργίνων, κὶ ἀφήκαν τὸ ταξεῖδι τοὺς ἐκεῖνο τῆς Συρίας, κὶ ἀπῆλθαν κ' ἐκέρδισαν τὴν Κωνσταντίνου πόλιν (*H* 441–445). J'ai cité la phrase entière, car le caractère récapitulatif et prospectif de la formule est ici clair. L'introduction aux

¹³SHAWCROSS (2009) 124.

¹⁴SHAWCROSS (2009) 124–126.



événements contenus dans la *Chronique* a duré jusqu'à la ligne 440 : l'auteur énumère brièvement les actions des croisés, par unités de cent ans, depuis la première croisade jusqu'au renversement de l'Empire byzantin, les premiers Francs à s'installer dans les États croisés, Geoffroy I^{er} de Villehardouin et Boniface de Montferrat. Le premier apparaît dès la ligne 162.

La deuxième section détaille ensuite la prise de Constantinople en 588 lignes, jusqu'à la ligne 1029. Le reste du prologue est ensuite divisé en deux sections : la première, qui va jusqu'à la ligne 1198, décrit les actions ultérieures des Francs victorieux, et la seconde, qui se termine à la ligne 1338, se concentre sur les États successeurs de l'Empire byzantin (en particulier l'Empire de Nicée). Le prologue peut donc être divisé en quatre – ou trois – parties : la première, de près de quatre cent cinquante lignes, est l'introduction, la deuxième, de près de six cents lignes, la prise de Constantinople, et la troisième, de quelque trois cents lignes, l'histoire des États successeurs de l'Empire byzantin.

L'auteur énumère ainsi le contexte de l'histoire relatée dans la *Chronique*, en explique les raisons et situe le sujet dans l'espace et le temps. Cependant, le prologue n'énonce pas clairement d'objectif, si ce n'est le fait évident que la *Chronique* est destinée à consigner le destin et les actions des (descendants des) Francs conquérants.

On constate que les unités du prologue s'organisent autour d'une seule région : l'introduction se concentre sur la Syrie et Jérusalem, puis l'auteur porte son attention sur la ville de Constantinople, et enfin sur les États qui ont émergé sur le site de l'Empire effondré : d'abord l'Empire occidental (Latin), puis l'Empire grec (Nicéen). À cet égard, le prologue se distingue nettement du texte principal, dont les unités sont principalement organisées autour du personnage et des actions d'une seule personne (voir ci-dessous). Ces points sont mis en évidence par le résumé qui figure au début du texte principal, où le chroniqueur explique les critères qu'il a utilisés pour organiser le prologue : δι' ἀρχὴν θεμελίου εἶπα τὸ τῆς Συρίας, ὡσαύτως τῆς Ἀνατολῆς, ἔπειτα τῆς Πολέου, τὸ πῶς τοὺς τόπους ἐκείνους ἐκέρδισαν οἱ Φράγκοι (*H* 1344–1346). Il est donc clair que l'introduction de l'ouvrage est délibérément organisée par zone géographique.

LES OBJECTIFS POSSIBLES DU CHRONIQUEUR

Au tout début du texte principal, l'auteur indique clairement l'objectif de la rédaction de la *Chronique*, même si les avis divergent quant au sens exact du texte :¹⁵

κι ἂν ἔχῃς ὄρεξιν νὰ ἀκούῃς πρᾶξεις καλῶν στρατιώτων, νὰ μάθῃς καὶ παιδεύεσαι, ἃ λάχῃ νὰ προκόψῃς. εἰ μὲν ἐξεύρῃς γράμματα, πιάσε ν' ἀναγινώσκῃς· εἴ τε εἴσαι πάλι ἀγράμματος, κάθου σιμά μου, ἀφκράζου· κ' ἐλπίζω, ἂν εἴσαι φρόνιμος, ὅτι νὰ διαφορήσῃς, ἐπεὶ πολλοὶ ἀπὸ ἀφήγησε ἐκείνων τῶν παλαίων, ὅπου ἤλθασιν μετὰ ἐκείνων, ἐπρόκοψαν μεγάλως.

Et si vous souhaitez connaître les exploits des braves guerriers, apprendre et être éduqué, vous trouverez peut-être cela utile. Si donc vous connaissez les lettres, commencez à lire ; mais si vous êtes analphabète, asseyez-vous près de moi et écoutez – et j'espère que si vous êtes sage, vous en tirerez profit, car beaucoup de ceux qui sont venus après ces anciens ont été très édifiés par leurs récits.

¹⁵*H* 1349–1355.



Ces vers sont interprétés de différentes manières dans la littérature : selon Schmitt, les dernières lignes doivent être comprises comme suit : « les histoires des anciens qui sont venus avec ou après eux [c'est-à-dire les braves guerriers mentionnés précédemment] sont devenues très édifiantes pour beaucoup ».¹⁶ Lurier, quant à lui, estime que la phrase est plus simple et plus claire et qu'il est erroné d'y lire un sens aussi complexe, et s'en tient à la traduction donnée ci-dessus.¹⁷ Bien sûr, il est possible qu'il y ait eu des anciens qui soient venus en Morée avec les ancêtres conquérants et qui aient conservé leur réputation, mais je ne pense pas que ce soit le sens de cette phrase. Bien que la position de ὅπου puisse en effet se référer aux mots qui le précèdent immédiatement (dans le cas où nous acceptons que παλαιῶν signifie *vieux hommes* et non *anciens*), ἐκείνων est trop éloigné de στρατιωτῶν pour désigner les guerriers.

Comme l'auteur indique clairement l'objectif de l'œuvre dans ces lignes, il n'y a en principe pas lieu de s'interroger plus sur ce point. Selon ces quelques lignes, la *Chronique* a été rédigée pour servir d'exemple aux jeunes générations de la Morée, qui était déjà en déclin à l'époque de la création du texte, de sorte que l'énumération des exploits héroïques des ancêtres est avant tout éducative. Mais le lecteur reste dans l'incertitude, car nous ne savons pas grand-chose sur les origines de la *Chronique*. Si elle a été rédigée à des fins éducatives, qui en étaient l'auteur ou les auteurs ? Quel était le public visé ? Où aurait-elle pu être récitée, qui avait besoin d'un tel ouvrage ? Sans parler du fait que l'objectif principal de ces récits chevaleresques, diffusés de bouche à oreille, n'était généralement pas d'éduquer, mais plutôt de divertir le public et de veiller à ce que ces exploits ne tombent pas dans l'oubli. (Ce n'est pas pour rien que Lurier dit que le paragraphe est ambigu.)¹⁸ À partir de ces éléments, je pense qu'il n'y a pas de raison et d'objectif général unique à définir pour la *Chronique*. Peut-être sommes-nous plus proches de la vérité si nous distinguons un certain nombre de causes et d'objectifs différents selon un ordre chronologique.

La chronologie de la création de la *Chronique* peut être divisée en trois étapes : la première étape est la naissance du texte, la période des chansons, qui étaient interprétées séparément et diffusées par la tradition orale. L'objectif de cette période est relativement simple à définir, car il est probablement le même que celui de presque toutes les poésies orales similaires : divertir, comme nous l'avons mentionné plus haut, et raviver et commémorer les exploits des braves guerriers qui étaient encore en vie à l'époque.

La deuxième étape de la création de la *Chronique* est, à mon avis, le moment de la rédaction de la version « originale ». Les versions textuelles qui subsistent montrent clairement qu'aucun des manuscrits de la *Chronique de Morée* n'a pu être l'original (l'archétype).¹⁹ Il doit y avoir eu une version encore plus ancienne avant les manuscrits *H* et *B*, la plus ancienne version grecque et la version française. À mon avis, le but de cette version précédente – ou, plus exactement, du chroniqueur original – devait être le même que celui des lignes citées ci-dessus du manuscrit *H*, à savoir donner l'exemple. La date de cet archétype semble confirmer cette hypothèse : nous pouvons être certains qu'une version écrite de la *Chronique* existait déjà dans les années 1320.²⁰

¹⁶SCHMITT (1904) xli.

¹⁷LURIER (1964) 107.

¹⁸LURIER (1964) 107.

¹⁹SHAWCROSS (2009) 42 ; LURIER (1964) 37–38.

²⁰SHAWCROSS (2009) 47.



La Principauté d'Achaïe, après une longue et glorieuse période d'apogée, connaît un rapide déclin peu avant 1320. Le vénéré et très apprécié Sir Nicolas III de Saint-Omer, maréchal d'Achaïe, bailli de Morée et l'un des nobles les plus populaires et les plus influents que le pays ait jamais connus, est mort en 1314, et son règne a été suivi d'une agitation sans précédent.²¹ Pendant une courte période, le pouvoir des anciens est encore de nom : jusqu'en 1318, Mathilde de Hainaut, héritière de Florent de Hainaut et d'Isabelle de Villehardouin, est la princesse de la Principauté d'Achaïe, mais son règne s'achève de manière peu glorieuse. La Morée est plus divisée que jamais : ses territoires tombent sous la coupe des puissances italiennes, de la Compagnie catalane mercenaire, des Grecs byzantins ou des Turcs ottomans.²² Sur la base de tous ces éléments, il est probablement raisonnable de penser que vers 1320, date de la création de l'archétype de la *Chronique*, les habitants de la Morée pouvaient encore garder le souvenir de l'âge d'or perdu, et que la situation sociopolitique qui s'était développée leur donnait de bonnes raisons d'être nostalgiques. C'est cette dernière caractéristique qui définit la *Chronique de Morée*, qui cherche à évoquer la chevalerie passée à une époque où l'État était en crise, avec ses pertes territoriales constantes et son insécurité, et où les habitants étaient confrontés à de nombreuses difficultés.²³ En ces temps de turbulences et d'incertitudes, il était naturel de donner l'exemple (et même d'élever une nouvelle génération glorieuse et pleine d'espoir – car à l'époque, il n'y en avait pas, du moins pas comme les anciens).

La troisième période de création de la *Chronique* est celle au cours de laquelle les versions survivantes du texte ont été produites. Bien que l'âge du manuscrit *H* ne puisse être déterminé avec précision, il est presque certain qu'il a été écrit au milieu du XIV^e siècle.²⁴ La ligne 8469 mentionne Érard III Le Maure, seigneur d'Arcadie (Ἀράρδον τὸν ὀνόμασαν, ὁ ἀφέντης Ἀρκαδίας), ce qui amène les chercheurs à conclure que le noble était peut-être vivant à l'époque de la rédaction du manuscrit.²⁵ Comme Érard est devenu seigneur d'Arcadie en 1338 et qu'il est mort en 1388, le manuscrit *H* a dû être copié dans les années qui séparent ces deux dates. La famille Le Maure est la seule famille noble de Morée qui réussit à maintenir son pouvoir dans la seconde moitié du XIV^e siècle.²⁶ Shawcross démontre de manière convaincante que la *Chronique* a été écrite pour eux, car un nombre impressionnant de grands héros de l'époque révolue étaient des ancêtres des Maures : le sang d'illustres familles, les Bruyères, Nully, Rosières, Aunoy et Cors, si souvent citées, coulait dans leurs veines.²⁷ Si l'on accepte cette hypothèse, il est concevable que l'objectif du chroniqueur ait été de faire l'éloge de cette noble famille, vraisemblablement sur commande.

Les trois objectifs littéraires de la *Chronique*, qui varient dans l'ordre chronologique, peuvent donc être résumés comme suit : divertir le public des chevaliers conquérants, donner l'exemple à la génération suivante et faire l'éloge (des ancêtres) de la famille Le Maure. Il est clair que le texte

²¹PERRA (2011) 3.2 ; BON (1969) 707. Sur le sort des frères de Saint-Omer et leur rôle dans la *Chronique*, voir : TÖRÖK (2022) 285–305.

²²Pour en savoir plus sur l'essor et la chute des États croisés, voir : ANGOLD (2008), et JACOBY (2008).

²³Pour en savoir plus sur la nostalgie d'une époque révolue et la crise des années 1320, voir : SHAWCROSS (2009) 244–249.

²⁴SHAWCROSS (2009) 35 ; JACOBY (1968), 149 ; SCHARTAU (1994) 384–385 ; LURIER (1964) 36.

²⁵LURIER (1964) 36.

²⁶HOPF (1873) 472.

²⁷SHAWCROSS (2009) 248.



a été remanié en plusieurs endroits et en plusieurs lignes afin de l'adapter autant que possible à des attentes changeantes. Il n'est donc pas étonnant que la littérature n'ait pas encore pu déterminer avec certitude la raison et le but de la création de la *Chronique*. En tout état de cause, il semble probable que le texte ait subi une série de transformations qui ont pu avoir un impact significatif sur la structure, la composition et l'accentuation des détails de l'œuvre telle qu'elle est lue aujourd'hui.

LA STRUCTURE DE LA *CHRONIQUE DE MORÉE*

Après une brève présentation de la Syrie, de l'Asie Mineure et de Constantinople, l'auteur aborde la zone principale de l'ouvrage, la Morée. La première unité de l'histoire des Francs croisés s'étend, à mon avis, de la ligne 1339 à la ligne 2127, soit un total de 789 vers. Dans cette section, le chroniqueur, après avoir fixé l'objectif, rend compte de la conquête des territoires de la Morée et du règne de Geoffroy I^{er} de Villehardouin. Au début, l'accent est mis sur les parents du comte de Champagne, puis Geoffroy I^{er} de Villehardouin devient le protagoniste. Il est clair que cette section est consacrée au personnage de Geoffroy I^{er}, ce qui se lit clairement dans la formule conclusive-introductive suivante : ἐνταῦτα γὰρ ἀφήνω ἐδῶ νὰ γράψω καὶ νὰ λέγω διὰ ἐκεῖνον τὸν μισὶρ Ντζεφρὲ (H 2128–2129).

La section qui précède la formule est une partie particulièrement intéressante de la *Chronique*. Entre les lignes 2075 et 2127, l'auteur présente les règles de base de la coexistence gréco-franque, et peu avant (H 1903–1967), il donne un défilé épique classique des premiers nobles de Morée : il énumère les noms des Francs qui s'y sont installés dans la première vague, et dit qui a acquis quels fiefs et combien d'honoraires chevaleresques (καβαλλαρίων φιε). Ce dernier point est abordé en détail ci-dessous.

La section suivante est constituée, à mon avis, des lignes 2128–2720 de la *Chronique*. L'unité se compose à nouveau de près de sept cents vers. Après avoir décrit comment Geoffroy I^{er} de Villehardouin est devenu prince de la Principauté d'Achaïe, l'auteur se penche sur le sort de son héritier, Geoffroy II de Villehardouin. Il raconte à son sujet une histoire d'amour aventureuse, mais peu conforme à la réalité historique : selon la *Chronique*, le prince aurait épousé sans autorisation la fille de l'empereur latin Robert Courtenay, ce qui aurait provoqué la colère de l'empereur.²⁸ L'histoire revient comme un *topos* dans la *Chronique* : quelques milliers de lignes plus loin, l'homonyme du prince, Sir Geoffroy de Bruyères, commet lui aussi un vol de femme (H 5739–5921). L'auteur confond ensuite le souverain précédent et le souverain actuel : il dit que Geoffroy II a demandé l'aide des églises locales pour prendre les villes qui n'étaient pas encore sous sa domination, mais que parce qu'elles n'ont pas aidé, il les a punies par sa colère. En conséquence, il a dû demander pardon au pape (H 2640 sq.). Cependant, c'était en fait Geoffroy I^{er}, le conquérant.

La troisième unité, jusqu'à la ligne 3042, met en scène Guillaume II de Villehardouin, qui a achevé la conquête commencée par son père. Le chroniqueur raconte le siège implacable de

²⁸ Geoffroy était en fait marié à la sœur de Robert, Agnès. L'histoire est également racontée (de manière erronée) dans le troisième chapitre du *Code des Francs*, le *Liber Consuetudinum Imperii Romaniae*. Toutefois, hormis ce fait, les deux extraits ne peuvent être mis en parallèle, car il ne semble pas y avoir de lien direct entre eux. [CANCIANI \(1785\) 495–534. 499.](#)



Monemvasia qui a duré trois ans, pendant lesquels les habitants ont été contraints de manger des souris, des chats et les cadavres de leurs compagnons à cause de la faim (H 2930-2940). À la fin de la troisième unité, toute la Morée est tombée aux mains de Guillaume.

Après une section de moins de cent lignes sur les événements contemporains de l'Empire de Nicée, l'auteur écrit un passage d'une longueur presque identique au précédent, mettant en scène Guy I^{er} de la Roche (H 3138-3463), qui se lance dans une guerre contre Guillaume II et est rejoint par un certain nombre de nobles, dont le célèbre Geoffroy de Bruyères et les frères de Saint-Omer. La *Chronique* ne décrit pas la cause réelle du désaccord. La façon dont elle est rédigée dissimule en partie la responsabilité de Guy de la Roche. Bien que ce soit le seigneur qui ait réellement commis la trahison, la *Chronique* tente de présenter les événements aux dépens de Guillaume. Cela peut s'expliquer par le fait que la plupart des forces opposées à Guillaume étaient des ancêtres de la famille Le Maure.²⁹

Jusqu'à présent, les sections de la *Chronique* pouvaient être relativement bien délimitées les unes par rapport aux autres, car l'auteur lui-même en trace clairement les limites. La section suivante est cependant plus difficile à délimiter car, contrairement à la plupart des unités du texte principal, elle ne se concentre pas sur un personnage particulier, mais sur un événement historique majeur, la bataille de Pélagonie, qui est racontée du point de vue des Francs achéens et des Nicéens. Le passage va de la ligne 3464 à la ligne 4342, soit un total de 879 vers. Outre la présentation des événements, le chroniqueur met ici l'accent sur le rôle de deux personnes : il consacre des sections distinctes à Guillaume II Villehardouin et à Sir Geoffroy de Bruyères, divisant ainsi le long récit de la bataille en plusieurs unités plus courtes. À mon avis, on peut toutefois considérer qu'il s'agit d'une seule et même unité, parce qu'elle est entièrement organisée autour de la bataille et que l'événement historique assure la cohésion des actes plus courts. Il est d'autant plus justifié que la bataille de Pélagonie fasse l'objet d'une section exceptionnellement longue, car c'est là que le destin de la Morée et de l'Empire byzantin a basculé à long terme.

La septième section (H 4343-4678) est à nouveau liée à un seul personnage : Sir Geoffroy de Bruyères, de retour chez lui après la défaite de Pélagonie, rencontre en Morée Guy de la Roche, de retour de Paris, et assiste à une réunion des femmes nobles de Morée, qui discutent de la manière de libérer leurs maris de la captivité. Après que Marguerite de Nully a été envoyée en otage à Constantinople à la place de Guillaume II, le prince revient et la guerre éclate entre la Principauté d'Achaïe et l'Empire de Nicée.

La huitième section (H 4679-4884), d'un peu plus de deux cents lignes, raconte la bataille de Prinitsa, l'un des épisodes les plus curieux et les plus remarquables de la *Chronique*. En plus de décrire la bataille d'une manière nettement plus colorée qu'ailleurs, l'auteur rapporte l'apparition d'un ange, qu'il dit être saint Georges ou Jésus lui-même. Comme on ne trouve aucune référence similaire ailleurs dans la *Chronique*, ce passage se détache spectaculairement du reste du texte. Au centre de la scène se trouve un chevalier nommé Jean de Catavas, qui a remporté la bataille grâce à son courage exceptionnel.

Dans la section suivante, l'auteur revient sur les forces de Nicée en près de trois cent cinquante lignes. Là encore, il ne se concentre pas sur un seul protagoniste, ce qui est compréhensible ici, car les Nicéens ne peuvent pas devenir un exemple pour la jeune génération de Morée.

²⁹Pour en savoir plus sur la guerre, voir : LONGNON (1969) 245-246 ; SETTON (1976) ; DONVITO (2015) 48.



La dixième unité, en revanche, relate à nouveau la vaillance sans pareille d'un grand chevalier, Sir Ancelin de Toucy, à la bataille de Makryplagi (*H* 5229–5738). La onzième unité, de près de deux cents lignes, raconte l'aventure de Sir Geoffroy de Bruyères, le héros cette fois à la personnalité controversée, qui enlève une femme (*H* 5739–5921). Vient ensuite l'avènement de Charles Ier d'Anjou (*H* 5922–6240), puis la sagesse de Sir Nicolas II de Saint-Omer et le traité de Viterbe (*H* 6241–6519). La section suivante raconte comment Sir Galeran d'Ivry arrive en Morée et devient bailli (*H* 6520–6771).

Après la description du destin et des exploits de nombreux personnages glorieux, une autre unité est consacrée à un événement historique, la bataille de Tagliacozzo (*H* 6772–7130). Le chroniqueur souligne que la victoire de Charles d'Anjou est due à l'excellence des soldats moréens.

Les lignes 7131 à 7300 de la *Chronique* relatent la mort de Sir Geoffroy de Bruyères, et les quelque cinq cents lignes qui suivent, avec Sir Nicolas II de Saint-Omer en tête, détaillent les négociations successorales de Marguerite de Nully (*H* 7301–7752). La mort de Guillaume II de Villehardouin (*H* 7753–7955), suivie de l'histoire des membres de la famille de la Roche (*H* 7956–8055), puis de Nicolas II de Saint-Omer (*H* 8056–8109), suivie de Geoffroy de Bruyères le Jeune (*H* 8110–8473), dont les aventures sont évoquées plus loin. Enfin, la *Chronique* décrit comment Florent de Hainaut devient prince de la Principauté d'Achaïe (*H* 8474–8802), et enfin les événements de Yannina (*H* 8803–9235).

Sur la base de ce qui précède, le texte de la *Chronique de Morée* peut être décomposé en un total de vingt-sept unités distinctes, à savoir :

Prologue		Passages	Nombre de vers
1.	Syrie	1–440	440
2.	Le siège de Constantinople	441–1029	589
3.	L'avenir de Constantinople	1030–1198	168
4.	Asie Mineur	1199–1338	140
L'histoire des Francs de Morée			
5.	Geoffroy I ^{er} de Villehardouin	1339–2127	789
6.	Geoffroy I ^{er} et Geoffroy II de Villehardouin	2128–2720	693
7.	Guillaume II de Villehardouin	2721–3042	322
8.	(Épisode grec)	3043–3137	94
9.	Guy I ^{er} de la Roche	3138–3463	326
10.	La bataille de Pélagonie (Sir Geoffroy de Bruyères)	3464–4342	879
11.	Sir Geoffroy de Bruyères	4343–4678	336
12.	La bataille de Prinitsa – Sir Jean de Catavas	4679–4884	206
13.	(Épisode grec)	4885–5228	344

(continued)



Continued

Prologue		Passages	Nombre de vers
14.	Sir Ancelin de Toucy	5229-5738	510
15.	Sir Geoffroy de Bruyères	5739-5921	183
16.	Charles I ^{er} d'Anjou	5922-6240	319
17.	Sir Nicolas II de Saint-Omer	6241-6519	279
18.	Galeran d'Ivry	6520-6771	252
19.	La bataille de Tagliacozzo (Guillaume II de Villehardouin)	6772-7130	359
20.	Sir Geoffroy de Bruyères	7131-7300	270
21.	Sir Nicolas II de Saint-Omer	7301-7752	452
22.	Guillaume II de Villehardouin	7753-7955	203
23.	La dynastie de La Roche	7956-8055	100
24.	Sir Nicolas II de Saint-Omer	8056-8109	54
25.	Sir Geoffroy de Bruyères le jeune	8110-8473	364
26.	Florent de Hainaut	8474-8802	329
27.	Les événements à Yannina	8803-9235	433

Au total, nous pouvons donc conclure que l'ensemble du texte de la *Chronique* qui nous est parvenu peut être divisé en vingt-sept unités. Vingt-deux d'entre elles comptent moins de cinq cents lignes, deux moins de six cents lignes et trois entre sept cents et neuf cents lignes. On peut constater qu'il s'agit de sections relativement faciles à interpréter – les unités de l'*Odyssée* sont d'une longueur similaire. Dans la dixième, la nature fragmentaire et divisible de l'unité compense sa longueur inhabituelle.

Sur les vingt-sept unités, quatre constituent le prologue, qui est organisé par zone géographique, et vingt-trois traitent de l'histoire des Francs de Morée. À mon avis, ces deux sections sont plutôt destinées à assurer l'unité du récit, l'ordre logique et l'intelligibilité des événements et, comme elles ne sont pas étroitement liées à l'histoire des « grands anciens » de Morée, il n'est pas raisonnable de penser qu'elles servent le but initial du chroniqueur, à savoir donner l'exemple. Sur les vingt-et-une unités qui subsistent, dix-huit (et demi) décrivent clairement les actions d'un seul protagoniste choisi. Dans ce qui suit, je les analyserai d'abord brièvement, puis je discuterai des trois « exceptions » restantes (10, 19, 27).

Sir Geoffroy de Bruyères est clairement au centre de trois des unités (11, 15, 20), mais il est également crédité de son propre « poème héroïque » dans la dixième, pendant la bataille de Pélagonie.³⁰ En outre, son neveu et homonyme, Geffroy le Jeune, est chanté dans une unité distincte de la *Chronique*.

³⁰Voir TÖRÖK (2021).



Un autre personnage populaire est Guillaume II de Villehardouin, qui joue le rôle principal à deux reprises et demie : dans les chants 7, 22 et 19. Bien qu’il ne soit pas possible à proprement parler d’identifier un protagoniste dans ce dernier (puisque les actes de Charles Ier d’Anjou et de Guillaume sont tous deux significatifs), la *Chronique* souligne que Charles a remporté la bataille de Tagliacozzo grâce à l’habileté et à la compétence de Guillaume (H 6967–7106). Il convient également de mentionner que deux autres unités sont liées à la dynastie des Villehardouin.

Nicolas II de Saint-Omer joue également le rôle principal dans trois sections (17, 21, 24), bien que l’une d’entre elles ne comporte que cinquante-quatre vers, et qu’il soit peut-être excessif de la considérer comme une unité complète à part entière.³¹ La dynastie de la Roche est également très importante, puisqu’en plus des deux rôles principaux (9, 23), Guy de La Roche a une présence importante dans la onzième unité.

Ainsi, des dix-huit unités qui se concentrent sur une seule personne, treize se concentrent sur seulement quatre familles nobles :

Dynastie Bruyères	11, 15, 20, 25, (10)
Dynastie Villehardouin	5, 6, 7, 22, (19)
Dynastie Saint-Omer	17, 21, 24
Dynastie La Roche	9, 23

Chacune des trois « exceptions » (10, 19, 27) raconte une grande bataille. Dans deux de ces sections, comme je l’ai décrit plus haut, nous pouvons clairement identifier un personnage principal, bien qu’il faille ajouter qu’ils ne sont pas aussi importants que les personnages principaux des autres unités.

Ce qui précède peut être confirmé par le fait que la marge du manuscrit *P* contient des notes en latin se référant à la structure du texte. Leur origine et leur contexte mériteraient d’être étudiés plus en détail.

La structure de la *Chronique de Morée* est donc plus transparente à cet égard. Et pour comprendre ses origines, il convient d’examiner dans quelle mesure cette structure reflète les trois objectifs possibles de sa création, que j’ai décrits dans la première partie de cet article.

Il est intéressant de comparer la structure avec les objectifs dans l’ordre inverse, car je pense que les besoins qui apparaîtront plus tard sont les plus faciles à déduire du texte. Dans ce qui suit, je chercherai d’abord à répondre à la question de savoir quelles parties de la *Chronique de Morée*, en complément des chants héroïques antérieurs, ont été commandées, et quelles parties ont probablement été écrites à l’origine pour les Francs du Péloponnèse.

Les chercheurs suggèrent (comme expliqué ci-dessus) que la version conservée de la *Chronique* a été commandée par la famille Le Maure.³² Tout d’abord, ils affirment que les ancêtres des Maure (les familles Bruyères, Nully, Rosières, Aunoy et Cors) jouent un rôle significatif dans la *Chronique*.³³ Parmi ces familles, comme je l’ai montré plus haut, une seule joue un rôle vraiment

³¹Sur l’importance de la famille Saint-Omer, voir: [TÖRÖK \(2022\)](#).
³²Pour les arguments, voir entre autres : [SCHMITT \(1904\)](#) 624 ; [SHAWCROSS \(2009\)](#) 248–249 ; [LURIER \(1964\)](#) 307.
³³[SHAWCROSS \(2009\)](#) 46–49.



important dans l'œuvre : la dynastie des Bruyères. Les deux Geoffroy ne sont guère un exemple pour la génération suivante, mais leurs histoires sont aussi très divertissantes. Compte tenu de leur personnalité illustre et des nombreux motifs de contes de fées présents dans leurs récits, il est peu probable que le chroniqueur, à la demande de son client, ait intégré postérieurement les unités les concernant dans l'ouvrage – il est plus plausible que leurs exploits aient déjà été chantés par les « grands anciens ». D'après la structure présentée de la *Chronique*, je pense qu'il est impossible d'en dire plus sur ce que le chroniqueur a pu ajouter à l'ouvrage dans l'intérêt de la famille Le Maure – à part quelques références bizarres à la dynastie et à ses membres qui n'étaient pas du tout importants à l'époque des événements décrits dans la *Chronique*.³⁴

Puisque tous les héros de l'œuvre peuvent être considérés comme de bons exemples pour la nouvelle génération, deux questions importantes se posent lorsque nous abordons la deuxième phase de la création de la *Chronique* : quels sont les événements, qui sont les héros que les Francs de Morée ont pu chanter de façon originale ? Inversement, quelles sont les parties qui ont été incluses dans la *Chronique* au cours du processus d'édition afin de rassembler et d'unifier l'histoire ?

Il convient de commencer par l'une des familles les plus populaires. La famille Saint-Omer s'est éteinte à la mort de Sir Nicolas III de Saint-Omer, de sorte qu'à l'époque de la création supposée de la *Chronique de Morée*, personne ne pouvait revendiquer son histoire comme la sienne. Étant donné le nombre de fois où ils sont mentionnés, et le fait que Sir Nicolas II de Saint-Omer est le troisième noble le plus souvent mentionné dans l'ensemble de l'œuvre, je pense qu'il est presque certain qu'il existait déjà des panégyriques sur la famille – et bien sûr, ils auraient pu être commandés. Étant donné que Nicolas III de Saint-Omer, qui, dans la réalité historique, jouissait d'une influence et d'une richesse presque inégalées, a atteint l'apogée de son pouvoir à la fin de la période couverte par la *Chronique*, en 1304, au cours de la deuxième année de son bailliage, je pense également qu'il est possible que certaines des parties plus anciennes de la *Chronique* aient été écrites à sa demande.

Compte tenu de la nature et de l'importance de leurs actions (et du fait qu'ils sont les seuls membres éminents de leur famille, et que nous ne leur connaissons aucun parent qui aurait pu avoir intérêt à payer pour chanter leurs exploits), je considère qu'il est presque certain, qu'Anselin de Toucy et Jean de Catavas, les deux chevaliers tant loués, héros de la bataille de Makryplagi et de la bataille de Prinitsa, ont pu avoir leurs propres poèmes héroïques, qui ont été inclus dans la version écrite de la *Chronique* indépendamment des autres. Il ne serait pas surprenant qu'il y ait eu des poèmes à la gloire des Villehardouins, les princes régnants de la Principauté d'Achaïe.

À la lumière de ce qui précède, il semble probable que la *Chronique de Morée* ne soit pas juste une œuvre, mais une compilation de plusieurs poèmes héroïques plus courts, écrits pour différentes raisons et sur différentes commandes. Il est possible que l'auteur, agissant à l'origine davantage comme un éditeur, ait consolidé ces poèmes de cour et populaires indépendants provenant de plusieurs sources pour en faire l'histoire progressive et continue que nous lisons aujourd'hui.

En tout état de cause, cette tentative de réponse ne peut être qu'une suggestion prudente, car il est évident qu'aucune conclusion définitive et précise ne peut être tirée des données présentées

³⁴Mentions dans la *Chronique* des membres moins notables de la famille Le Maure : H 1325, 1912–1913, 1946, 3162, 3271–3272, 4506, 6621, 6638, 6693, 6726, 6887, 7135, 7310, 7314, 7318, 7325, 7428, 7429, 8436, 8461–8462, 8464, 8466, 8469, 8760.



ci-dessus. Toutefois, je pense que nous pouvons dire qu'une analyse structurelle complète peut apporter un nouvel éclairage sur ce que nous avons pensé de la *Chronique* et nous rapprocher de la compréhension du processus complexe de sa création.

LA CHRONIQUE DE MORÉE ET LES CHANSONS DE GESTE

L'extrait dont j'ai fait l'analyse structurelle est l'aventure de Geoffroy de Bruyères le Jeune, longue de presque quatre cents lignes. À la fin du manuscrit *P*, la scène suit des événements qui se sont déroulés bien plus tard dans la réalité historique, et constitue une partie autonome, alors que dans le manuscrit *H*, elle se trouve à sa place originale dans l'ordre chronologique, dans la section qui va de la ligne 8110 à la ligne 8473 (unité 25).³⁵

Selon l'histoire, Geoffroy de Bruyères est venu de France dans la Principauté d'Achaïe pour reprendre les terres et les châteaux de Carytaina, héritage de son oncle, le chevalier Geoffroy de Bruyères. Cependant, cela n'était pas légalement possible car Guillaume II de Villehardouin avait précédemment confisqué les biens de son oncle et les lui avait ensuite restitués en tant que « nouvelle donation ». ³⁶ Après que le conseil convoqué par le roi Charles avait refusé sa demande, il a pensé qu'il ne pouvait pas retourner en France les mains vides, car il perdrait son honneur. Donc après avoir parlé à un homme qui connaissait les propriétés et les défenses des châteaux de Carytaina, il a feint d'être malade et a demandé aux habitants où il pouvait trouver un remède à ses maux d'estomac. On lui a répondu que le château d'Araklovon (Αράκλων) renfermait une source d'eau au pouvoir curatif. Geoffroy s'est donc campé près du château et, après dix jours à feindre la maladie, il a envoyé l'un de ses hommes en quête de l'eau magique, lequel devait observer et noter combien de personnes protégeaient la forteresse et comment. Geoffroy a alors demandé personnellement au surintendant du château de l'héberger dans l'une des chambres jusqu'à son rétablissement. Après quoi, il a apporté de son campement à l'extérieur du château ses vêtements dans lesquels ses armes étaient cachées. Puis, il a dit à ses hommes qu'il souhaitait prendre le château, et que si le bailli ne leur donnait pas la forteresse de Carytaina, ils la vendraient aux Byzantins (ce qui aurait constitué une menace sérieuse pour la Morée, car le château d'Araklovon était la porte de Skorta et en même temps de toute la Principauté d'Achaïe.) Ils l'ont fait : ils ont attiré les défenseurs dans une taverne à l'extérieur du château, puis sont retournés un par un au château et l'ont pris. Geoffroy a alors cédé le château aux Francs, en échange du château de Moraina et du mariage de Marguerite de Cors, héritière de Lissarea.³⁷

L'histoire regorge de motifs typiques du conte populaire : la maladie feinte, l'eau magique et l'ivresse sont des éléments bien connus, qui figurent également dans l'index des motifs de Thompson : la maladie feinte est le motif K325, qui appartient au type du vol, l'eau curative

³⁵Dans l'édition du texte de Schmitt, l'extrait a été déplacé à sa place originale, de sorte que l'histoire apparaît dans l'édition du *P* aux lignes 8110–8473, alors qu'elle se trouvait à l'origine à la toute fin du manuscrit.

³⁶Les fiefs originaux de Morée appartenaient aux conquérants, avec des droits de succession complets (donc n'importe qui pouvait en hériter si le propriétaire faisait de quelqu'un son héritier dans son testament). Les nouvelles donations de terres ne pouvaient être héritées que par un membre de la famille de sang. Geoffroy de Bruyères (l'Ancien) ne pouvait donc léguer ses terres qu'à son enfant de sang – et il n'en avait pas. Ceci est expliqué en détail dans les lignes 8150–8163 du manuscrit *H*. Pour en savoir plus sur les lois achéennes, voir : [CANCIANI \(1785\)](#).

³⁷[LURIER \(1964\) 307](#).



est le motif D1500.1.18 et H1321.2, et l'ivresse est le motif K332, K625.2 et K871.2.³⁸ Selon l'index des contes de fées d'Aarne, l'histoire appartient au groupe des contes de fées « homme intelligent », y compris au sous-groupe 1525, qui est composé de contes de maîtres voleurs.³⁹ Les histoires de maîtres voleurs et de criminels rusés étaient populaires également dans l'Antiquité. Autolykos, le protagoniste de la plupart de ces mythes, par exemple, a volé un troupeau entier sous le nez de Sisyphe (comme Geoffroy envahit le château sous le nez des gardes), et apparaît chez Homère, Phérécyde, Hygin et Ovide.⁴⁰ L'histoire peut être mise en parallèle avec l'un des récits d'Hérodote : après que deux frères ont volé le trésor du pharaon Rhampsinitus, l'un d'eux tombe dans un piège et demande à l'autre de lui couper la tête pour éviter que son identité ne soit révélée. Le corps est exposé publiquement par le pharaon et le frère survivant le récupère en enivrant les gardes.⁴¹

Le récit de Geoffroy a de nombreux antécédents et parallèles, non seulement dans la littérature grecque, mais aussi dans la poésie française. Les chansons de geste médiévales étaient également chantées par des chanteurs dans les châteaux et les villes. Nombreux sont ceux qui pensent qu'ils le faisaient à la demande des seigneurs, afin d'ajouter une influence culturelle à leur pouvoir économique et social.⁴² C'est pourquoi, dans ce qui suit, j'analyserai non seulement les parallèles entre le récit présenté et les chansons de geste, mais également ce qui relie la *Chronique* en général aux chansons de geste.

Parmi les quelque quatre-vingts poèmes conservés, on trouve un cycle croisé, composé de neuf chansons (près d'un huitième des textes que nous lisons aujourd'hui), dont deux présentent un intérêt particulier par rapport à la *Chronique de Morée* : la *Chanson d'Antioche* et le *Baudouin de Sebourg*.

Bien que le texte original de la *Chanson d'Antioche* ait pu être composé à la charnière des XI^e et XII^e siècles, une version étendue a également été créée au XIV^e siècle, au moment de la composition de la *Chronique*. Sa formule d'introduction ressemble étrangement à l'objectif de la *Chronique*, tel que nous l'avons lu plus haut : *Segnor, soiés en pais, laisiés la noise ester, / Sé vos volés cançon glorieuse escouter. / Jà de nule mellor ne vos dira jougler. / Ceste chançon doit on cier tenir et amer / car tant maint bon exemple i puet prudom trover / bien vos puis por voir dire oiant tos affirmer* (*Chanson d'Antioche* I. 1–6).⁴³ Il y a une similitude évidente avec les premières lignes de la *Chronique*.

Toutefois, les deux œuvres présentent des similitudes ailleurs : au début de la *Chanson d'Antioche*, on trouve également un bref résumé des membres d'une armée. *Lors assambla maint prince et maint noble guerrier ; / Là fu Hues li maines et tout si chevalier, / Tangrés et Buiemons li vassal droiturier, / Et li dus Godefrois qui Dieu aime et tient chier, / Li dus de Normandie, et Normant et Poier, / Si fu Robers de Flandres et Flamenc li guerrier.* (CdA I. 37–42). Une telle liste de nobles, comme je l'ai mentionné plus haut, peut également être lue dans la *Chronique de*

³⁸ THOMPSON (1932–1936).

³⁹ AARNE (1928).

⁴⁰ Hom. *Il.* X. 267, *Od.* XIX. 396 ; Pherec. 63 ; Hyg. *Fab.* 201 ; Ov. *Met.* XI. 313 sq.

⁴¹ Hdt. II. 121.

⁴² Voir SZ. JONÁS (2005).

⁴³ Le manuscrit utilisé pour la *Chanson d'Antioche* : Paris, BnF, Français 12558 ; et l'édition de texte : PARIS (1848). L'édition du texte ne provient pas du manuscrit examiné. Par conséquent, sauf indication spécifique, j'indique la provenance des citations selon la classification de l'édition.



Morée (H 1903–1967, je ne la cite pas ici en raison de sa longueur), mais nous ne pouvons pas établir de parallèle textuel entre les deux extraits. Ce qui est clair, en revanche, c'est que la pratique est la même : l'auteur énumère tous les acteurs importants, et pour chaque noble particulièrement important, il ajoute une brève référence – comme « qui Dieu aime et tient chier » – et nous dit qui domine tel ou tel domaine.

C'est une coïncidence remarquable que la *Chanson d'Antioche* commémore longuement les exploits de Pierre l'Ermite (XV–XXXIV), et qu'il soit mentionné au tout début de la *Chronique* : τοῦ μακαρίου ἐκείνου φρὲ Πιέρου ἐρημίτου, ὅστις ἀπῆλθε στὴν Συρίαν νὰ ἔχῃ προσκυνήσει ἔσω εἰς τὰ Ἱεροσόλυμα εἰς τοῦ Χριστοῦ τὸν τάφο (P 7–9). Par ailleurs, les formules de marquage du thème, que l'on peut lire au début de chaque unité de la *Chronique*, sont également constamment présentes dans la chanson. Par exemple : *On entendés l'estoire que promis vous avon* : / *Li comencemens iert de la muete Pieron* (CdA I. 108–109) ou *Moult fu grans la famine, bien en doit-on parler*, / *Que Crestien souffrirent por los armes salver* (CdA IV. 563–564).

Comme Geoffroy, les héros et anti-héros de la chanson de geste défient souvent le monarque, refusant d'accepter la volonté de leurs supérieurs. Le *Baudouin de Sebourg* a été écrit au milieu du XIV^e siècle, plus ou moins en même temps que la *Chronique de Morée*.⁴⁴ L'intrigue de l'œuvre ne peut être résumée brièvement, mais son personnage principal, Baudouin, est un véritable anti-héros.⁴⁵ Sa personnalité est très éloignée des grandes figures de la chanson de geste antérieure : la piété, le sens du devoir, le respect des supérieurs et la loyauté lui importent peu, et il se comporte souvent de manière orgueilleuse et arrogante.⁴⁶ Ce nouveau type de héros est égoïste et moins intéressé par l'honneur que ses prédécesseurs littéraires.⁴⁷ Les chansons de geste tardives sont caractérisées par l'humour et l'aventure, et contiennent souvent des détails similaires à l'histoire de Geoffroy.⁴⁸

Le *Baudouin de Sebourg* est cependant lié à la *Chronique* non seulement par le thème et le personnage de Baudouin, mais aussi par le texte. Dans plusieurs cas, l'auteur de la chanson utilise des formules qui apparaissent fréquemment dans la *Chronique* : *or vous dirai comment* – τί νὰ σᾶς λέγω ou *de Baudouin dirai, qui moult fu biaux et drois* et θέλω νὰ σὲ ἀφηγηθῶ διὰ ἐκεῖνον τὸν στρατιώτην, τὸν ἀφέντην τῆς Καρύταινας [...] στρατιώτης ἦτο ἐξάκουστος εἰς ὅλα τὰ ῥηγᾶτα.⁴⁹ Il ne s'agit là que de quelques exemples, et l'on pourrait en citer bien d'autres.

Sur la base des exemples présentés, il est peu probable qu'il existe de véritables parallèles textuels entre la *Chronique de Morée* et les chansons de geste, mais il est clair que la tradition franque d'écriture et d'interprétation des chansons de geste a pu influencer la *Chronique* (ou le chroniqueur). Son introduction rappelle de manière frappante les premiers vers et le but de la *Chanson d'Antioche*, et est également proche des chansons par son thème, son langage et ses

⁴⁴CLAASSENS (1998) 53–54.

⁴⁵Pour le résumé le plus complet de Baudouin de Sebourg, voir : LABANDE (1940) 23–50. Baudouin l'anti-héros : HERMAN (1973).

⁴⁶HERMAN (1973) 358.

⁴⁷HERMAN (1973) 360.

⁴⁸THEODOR (1913) ; CURTIUS (1948) 417–435 ; SUSSKIND (1961) 185.

⁴⁹L'édition de texte utilisée pour le Baudouin de Sebourg (BdS) : BOCCA (1841). Les extraits cités sont les suivants : BdS I. 82, 89 ; H 4055, 5740–5749.



formules. Il n'est pas étonnant que ces chansons l'aient affecté, puisque leur influence remonte à la chronique historique de Geoffroy de Villehardouin.⁵⁰

Il est important de noter que la *Chronique de Morée* est de langue grecque mais d'esprit franc, et qu'elle raconte l'histoire d'une région habitée par les Francs et cultivée par l'Occident.⁵¹ Étant donné que la plupart des chansons de geste sont riches en formules similaires, il convient peut-être de considérer que la *Chronique de Morée* a également évolué d'une sorte de chanson de geste locale, en langue mixte, vers une chanson de geste en grec byzantin.⁵²

CONCLUSION

Pour répondre aux questions ouvertes sur les origines de la *Chronique de Morée*, une analyse structurelle complète peut fournir un certain nombre d'indices. Il ne sert à rien de chercher une réponse unique et générale à la question de savoir dans quel but l'œuvre a été produite. Les multiples révisions qui peuvent être déduites, les besoins des lecteurs et des auditeurs et le monde changeant autour de la *Chronique* suggèrent que des objectifs différents doivent être identifiés pour les différentes périodes de sa création : le divertissement d'un public encore vivant à l'époque des événements racontés – à cette époque, nous ne devons pas nécessairement imaginer une *Chronique* unifiée, mais plutôt des extraits indépendants et interprétés séparément –, l'exemplarité et la glorification de familles nobles, en particulier (les ancêtres de) la famille Le Maure.

Le texte de la *Chronique* en langue grecque qui nous est parvenu peut être divisé en un total de vingt-sept unités, dont la plupart sont centrées autour d'un seul protagoniste. Ces héros peuvent être divisés en deux groupes : les premiers sont des membres de familles riches et influentes (la famille Villehardouin, la famille Saint-Omer, la famille Roche et la famille Bruyères), et les seconds sont des chevaliers qui ne figurent probablement pas dans la *Chronique* en raison de leur pouvoir politique, mais plutôt en raison de l'importance de leurs actes, et qui ont peut-être déjà fait l'objet d'un poème héroïque distinct (Sir Ancelin de Toucy, Sir Jean de Catavas). Les deux Geoffroy de Bruyères peuvent constituer un croisement intéressant entre les deux groupes.

On peut également dire que la *Chronique de Morée* peut être rapprochée de deux représentants de la tradition des chansons de geste français : l'introduction et les formules de la *Chanson d'Antioche*, révisée au XIV^e siècle, ainsi que la formulation, le thème et les histoires du *Baudouin de Sebourg*, écrit à la même époque, peuvent être clairement mis en parallèle avec la *Chronique*. La longue tradition française d'interprétation de chansons a certainement exercé une influence majeure sur la genèse et les détails de l'œuvre. Il est concevable que la *Chronique de Morée* ait également été composée de quelques chansons de geste locales en langue mixte en un seul long chant héroïque en grec vulgaire.

REMERCIEMENTS

L'étude a été financée par le *Fonds national pour la recherche, le développement et l'innovation* du Ministère de l'Innovation et de la Technologie, dans le cadre de la subvention NN 124539

⁵⁰NOBLE (2004) 136–140 ; BEER (1968) 6 ; DUFOURNET (1973) 252–253.

⁵¹SCHMITT (1904) xlii, xlv.

⁵²Sur les similitudes des chansons de geste, voir : PARIS (1848) 1 sq.



« Contexte social au miroir de la critique textuelle : à Byzance et au-delà » et par le *Nouveau programme d'excellence nationale* du Ministère de l'Innovation et de la Technologie, numéro de code ÚNKP-22-2. Au moment de la publication, l'auteur est boursier de l'Académie Hongroise des Arts (MMA) ; pendant la durée de la bourse, il préparera la traduction hongroise de la *Chronique de Morée*.

BIBLIOGRAPHIE

ÉDITIONS DU TEXTERAD

- BOCCA, L.-N. (ed.) (1841). *Li romans de Bauduin de Sebourc, IIIe roy de Jhérusalem : poème du XIVE siècle, Tome 1–2*. B. Henry, Valenciennes.
- CANCIANI, P. (ed.) (1785). *Liber Consuetudinum imperii Romaniae, in Venetorum et Francorum ditionem redacti*. In: *Barbarorum leges antiquae cum notis et glossariis*, III. Coleti & et Pitteri, Venecia, pp. 493–534.
- HOPF, C. (1873). *Chroniques gréco-romanes inédites ou peu connues, publiées avec notes et tables généalogiques*. Weidmann, Berlin.
- PARIS, P. (ed.) (1848). *La chanson d'Antioche*. Techener, Paris.
- SCHMITT, J. (ed.) (1904). *The Chronicle of Morea – to Chronikon Tou Moreos : A History in Political Verse, Relating the Establishment of Feudalism in Greece by the Franks in the Thirteenth Century*. London, Methuen & Co.

LITTÉRATURE SECONDAIRE

- AARNE, A. (1928). *Verzeichnis der Märchentypen mit hülfe von fachgenossen ausgearbeitet*. Suomalaisen Tiedeakatemian Toimituksia, Helsinki.
- ANGOLD, M. (2008). After the Fourth Crusade: The Greek Rump States and the Recovery of Byzantium. In: SHEPHARD, J. (ed.), *The Cambridge History of the Byzantine Empire*. Cambridge University Press, New York, pp. 731–758.
- BEER, J.-M.-A. (1968). *Villehardouin : Epic Historian*. Études de philologie et d'histoire, 7. Droz, Genève.
- BON, A. (1969). *La Morée franque : Recherches historiques, topographiques et archéologiques sur la principauté d'Achaïe*. Boccard, Paris.
- CLAASSENS, G.H.M. (1998). „Baudouin de Sebourc”. In: GERRITSEN, W.P. –VAN MELLE, A.G. (eds.), *A Dictionary of Medieval Heroes: Characters in Medieval Narrative Traditions and Their Afterlife in Literature, Theatre and the Visual Arts*. Boydell & Brewer, Woodbridge–New York.
- CURTIVS, E.R. (1948). *Europäische Literatur und lateinisches Mittelalter*. A. Francke AG, Bern.
- DONVITO, Ph. (2015). Athens vs. Sparta: The War of the Euboeote Succession. *Medieval Warfare*, 5(4): 44–49.
- DUFOURNET, J. (1973). *Les Écrivains de la IVe croisade : Villehardouin et Clari*. SEDES, Paris.
- DUGGAN, J.J. (1973). *The Song of Roland: Formulaic Style and Poetic Craft*. University of California Press, Berkeley (CA).
- HERMAN, G. (1973). A Fourteenth-century Anti-Hero: Baudouin de Sebourc. *Romance Notes*, 15(2): 355–360.
- JACOBY, D. (1968). Quelques considérations sur les versions de la « Chronique de Morée ». *Journal des savants*, 3(1): 133–189.



- JACOBY, D. (2008). After the Fourth Crusade: The Latin Empire of Constantinople and the Frankish States. In: SHEPARD, J. (ed), *The Cambridge History of the Byzantine Empire*. Cambridge University Press, New York, pp. 759–778.
- JEFFREYS, M.J. (1971). The Chronicle of the Morea – A Greek Oral Poem. In: BERZA, M. – STĂNESCU, E. (eds.), *Actes du XIV^e Congrès International des Études Byzantines II (Bucarest, 6–12 Septembre 1971)*. Editura Academiei Republicii Socialiste Romania, București, pp. 153–158.
- JEFFREYS, M.J. (1973). Formulas in the Chronicle of the Morea. *Dumbarton Oaks Papers*, 27: 163–195.
- LABANDE, E. (1940). *Étude sur Baudouin de Sebourg, chanson de geste : Légende poétique de Baudoin II du Bourg, roi de Jérusalem*. Droz, Paris.
- LONGNON, J. (1969). The Frankish States in Greece, 1204–1311. In: WOLFF, R.L. – HAZARD, H.W. (eds.), *A History of the Crusades*, Vol. 2: *The Later Crusades, 1189–1311*. University of Wisconsin Press, Madison–Milwaukee–London (WI), pp. 234–275.
- LORD, A.B. (2001). *The Singer of Tales*. 3rd ed (1st: 1960). Harvard University Press, Cambridge (MA).
- LURIER, H.E. (transl.) (1964). *Crusaders as Conquerors – The Chronicle of Morea*. Columbia University Press, New York–London.
- NOBLE, P. (2004). Epic Heroes in Thirteenth-Century French Chroniclers. In: KOOPER, E. (ed.), *The Medieval Chronicle*, 3: *Proceedings of the 3rd International Conference on the Medieval Chronicle, Doorn/Utrecht 12–17 July 2002*. Amsterdam, pp. 135–148.
- PERRA, Ph. (2011). Οικογένεια Σεντ Ομέρ. Εγκυκλοπαιδεία Μείζονος Ελληνισμού, Βοιωτία.
- SCHARTAU, B. (1994). *Codices Graeci Haunienses: Ein deskriptiver Katalog des griechischen Handschriftenbestandes der Königlichen Bibliothek Kopenhagen*. Danish Humanist Texts and Studies, 9. Museum Tusculanum Press, København–New York.
- SETTON, K.M. (1976). *The Papacy and the Levant (1204–1571)*, Vol. 1: *The Thirteenth and Fourteenth Centuries*. The American Philosophical Society, Philadelphia (PA).
- SHAWCROSS, T. (2009). *The Chronicle of Morea: Historiography in Crusader Greece*. Oxford Studies in Byzantium. Oxford University Press, Oxford.
- SUSSKIND, N. (1961). Humor in the Chansons de Geste. In: *Symposium*, 15(3): 185–197.
- SZ. JÓNÁS, I. (2005). A XII. századi reneszánsz. In: KLANICZAY, G. (ed.), *Európa ezer éve: A középkor*. Osiris, Budapest, pp. 300–312.
- THEODOR, H. (1913). *Die komischen Elemente der altfranzösischen Chansons de Geste*. Max Niemeyer, Halle.
- THOMPSON, S. (1932–1936). *Motif-Index of Folk-Literature: A Classification of Narrative Elements in Folk-Tales, Ballads, Myths, Fables, Mediaeval Romances, Exempla, Fabliaux, Jest-Books, and Local Legends*, I–VI. Suomalainen Tiedekatemia – Indiana University Press, Helsinki–Bloomington (IN).
- TÖRÖK, Á. (2021). A Byzantine Epic in the Chronicle of Morea: The Heroic Deeds of Sir Geoffroy de Briel. In: JUHÁSZ, E. (ed.), *Byzanz und das Abendland, VII: Studia Byzantino-Occidentalia*. ELTE Eötvös József Collegium, Budapest, pp. 375–393.
- TÖRÖK, Á. (2022). Le rôle des Hongrois dans la *Chronique de Morée* : Les descendants de Béla III parmi les Francs du Péloponnèse. *Acta Antiqua Academiae Scientiarum Hungaricae*, 62(1–3): 285–305.
- TÖRÖK, Á. (2023). A Moreai Krónika keletkezése és szerkezete. *Antik Tanulmányok*, 67: 95–123.

Open Access statement. This is an open-access article distributed under the terms of the Creative Commons Attribution 4.0 International License (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>), which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original author and source are credited, a link to the CC License is provided, and changes – if any – are indicated. (SID_1)

